

**Cadre de santé ou supérieur de pôle inter-sites CHINA, Fiche de poste**

Rédacteur : V. BURG, Coordinatrice générale des soins,  
de la qualité et des usagers

## 1. Fonction

Cadre supérieur de Santé.

## 2. Textes de références

- Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 modifiant le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de de cadre de santé, publié au J.O. n°195 du 22 août 2008.
- Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé publié au J.O. n°80 du 4 avril 2010.

## 3. Modalités de recrutement

- Entretien Directeur des Soins et/ou Jury de sélection institutionnel.
- Concours professionnel.
- Nomination sur proposition du chef de pôle au directeur.

## 4. Position dans la structure

- Rattachement hiérarchique : Direction, Direction des Soins.
- Rattachement fonctionnel : Médecin chef de pôle.

## 5. Missions du cadre de sante ou supérieur de pôle inter-sites

Il décline au sein du pôle l'ensemble des projets conduits par le Directeur des Soins. Il fait partie de l'équipe de pilotage du pôle. Il est membre de droit des instances du pôle.

Le cadre de santé ou supérieur de pôle met en œuvre :

- son expertise en soins au service de la démarche d'amélioration continue de la qualité, et de la gestion des risques dans le cadre de la prise en charge des usagers,
- un management adapté aux situations rencontrées en mobilisant les acteurs pour des actions et des résultats efficaces,
- ses compétences en méthodologie de projet afin de faciliter la déclinaison du projet de prise en charge du patient au sein du pôle.

Il est force de proposition et interlocuteur privilégié au niveau stratégique et organisationnel. Il initie une dynamique de progrès et reste garant de l'éthique.

Ses fonctions s'articulent autour de trois missions principales :

1. Pilotage des activités et des métiers des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
2. Collaboration au pilotage du pôle.
3. Interface avec les différents pôles.

**Cadre de santé ou supérieur de pôle inter-sites CHINA, Fiche de poste**

## 6. Activités

### 6.1. Pilotage des activités et des métiers des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

#### ➤ Organisation et qualité des soins

- ↗ Participation à la conception et déclinaison du projet de prise en charge du patient au sein du pôle.
- ↗ Participation à la recherche d'efficience des organisations des services dans un contexte de Plan Performance.
- ↗ Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, incluant :
  - l'évaluation des pratiques professionnelles,
  - la recherche en soins,
  - la prévention et la gestion des risques,
  - l'application des procédures de veille sanitaire,
  - la gestion des plaintes et des incidents,
  - la gestion documentaire.

#### ➤ Management des professionnels des filières infirmière, de rééducation et médico-technique.

- ↗ Mise en œuvre d'un management stratégique des professionnels, cohérent avec le projet de prise en charge du patient, le projet de pôle.
- ↗ Contribution au suivi et à l'amélioration des conditions de travail définies dans le projet social.
- ↗ Animation du groupe de cadres pour assurer la déclinaison et la mise en œuvre des projets institutionnels et des projets du pôle.
- ↗ Evaluation des cadres de santé (N-1) en collaboration avec le directeur des soins.
- ↗ Management des personnels, contribution au recrutement des professionnels en fonction de leur qualification sur les postes de travail et de leur aptitude à l'emploi dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences, proposition d'affectation.
- ↗ Participation à l'évolution des métiers du soin.
- ↗ Suivi des entretiens d'évaluation pour l'ensemble du personnel placé sous sa responsabilité.

#### ➤ Formation

- ↗ Elaboration du plan de formation de la filière en concertation avec les cadres de santé, le service de formation et le Directeur des Soins, en lien avec les projets prioritaires institutionnels, le projet de prise en charge du patient, les projets du pôle.
- ↗ Coordination et contrôle du réinvestissement de la formation à partir d'indicateurs définis.
- ↗ Validation des possibilités d'accueil des étudiants, des élèves en stage ainsi que des enquêtes et travaux pour lesquels les professionnels sont sollicités.

#### ➤ Communication

- ↗ Mise en place d'une politique de communication auprès des cadres et du personnel médical et non médical.
- ↗ Organisation d'échanges professionnels dans l'établissement et hors établissement.

**Cadre de santé ou supérieur de pôle inter-sites CHINA, Fiche de poste**

- ↪ Traitement, analyse et transmission d'informations liées aux projets, conditions de travail, climat social... à la Direction des soins.

## 6.2. Collaboration au pilotage de la filière

- Participation au projet du pôle
  - ↪ Participation à l'élaboration du contrat de pôle en partenariat avec le Directeur des Soins, le chef de pôle et les collaborateurs du pôle dans leurs champs de compétences.
- Participation aux arbitrages financiers
  - ↪ Participation aux choix en matière d'investissement, de restructuration et de travaux.
  - ↪ Participation à l'analyse des tableaux de bord, avec argumentation des éléments relevant des activités de soins incluant leurs indicateurs de qualité.
  - ↪ Proposition d'actions correctives.

## 6.3. Missions d'interface avec les différentes filières

- Coordination avec les différents prestataires.
- Régulation et organisation des interfaces pour l'amélioration du parcours du patient.
- Recensement et évaluation des besoins matériels, équipements, prestations ...

## 6.4. Missions déléguées

Le Cadre de pôle :

- ↪ Dispose par délégation du Directeur d'établissement de l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des cadres de santé appartenant aux pôles qui sont sous sa responsabilité.
- ↪ Par délégation de la direction des soins, peut assurer la représentation de la Direction des soins dans les instances (CLUD, CLAN, CLIN, CVS, COMEDIMS...).
- ↪ Assure le suivi des heures supplémentaires au sein des pôles. Il présente une analyse qualitative et quantitative mensuelle lors des réunions direction des soins, adjoints délégués de site, cadres de pôle et des réunions de cadres.
- ↪ Contrôle le suivi des effectifs par pôle en fonction des effectifs cibles établis par la direction des soins. Il garantit le respect des cycles de travail.
- ↪ Propose à la direction des soins les modalités de remplacement ou de redéploiement en cas de vacance de poste ou d'absentéisme.
- ↪ Organise toutes les six semaines, une réunion avec les cadres de santé des unités du pôle.
- ↪ Assure la gestion des indicateurs d'activités, financiers, de productivité et de qualité définis conjointement avec la direction des soins et la direction qualité.
- ↪ Participe à la recherche d'efficience des organisations des services.
- ↪ Facilite la déclinaison des actions du projet de prise en charge des patients au sein du pôle en assurant le suivi des objectifs tout en apportant un soutien méthodologique aux cadres des unités.

**Cadre de santé ou supérieur de pôle inter-sites CHINA, Fiche de poste**

- ↪ Pilote des groupes de travail représentatifs des équipes de jours et équipes de nuit, afin d'optimiser les transmissions, les organisations, ainsi que la répartition des tâches. Cette démarche s'inscrit dans une logique de recherche d'adéquation entre les effectifs et l'organisation en place, notamment dans le cadre de la qualité des soins et la maîtrise des dépenses.

**7. Savoirs / qualités professionnelles requis**

- Avoir des compétences de gestion
- Animation de groupe
- Gestion de projet
- Gestion des conflits
- Avoir des connaissances de l'environnement interne et externe
- Développer une veille réglementaire et législative.

**8. Exigences du poste**

- Adaptabilité
- Exercice professionnel multi-sites (temps de présence nécessaire sur les différents établissements – Charleville – Sedan - Fumay et Nouzonville)
- Loyauté
- Rendre-compte
- Prise de recul
- Vision institutionnelle
- Objectivité
- Sens des responsabilités
- Sens de l'écoute et application de méthodes de communication
- Entretenir sa propre formation.

**9. Conditions d'exercice**

- Un espace de travail personnel sur chaque site avec un équipement informatique
- Un téléphone mobile
- Un secrétariat partagé.